

Réf: Dossier 281677

Avis de constitution

SOCIETE « THARA GOLD »

Siège ABIDJAN Commune de Abidjan, Cocody riviera
abatta carrefour nouveau goudron à gauche, lot 344, ilot
30, Lot 344, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 15/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « THARA GOLD »

Objet : La société a pour objet, en Côte d'Ivoire, dans la zone OHADA et à l'étranger :

L'exploration et l'exploitation de l'Or de Colombo Tantalite (Coltan), du Fer, du Manganèse, de la Chromite, du Lithium, de Palladium, de substances de carrière, du diamant, de gîtes minéraux économiquement exploitable, plus généralement les terres rares, les métaux de base, les substances énergétiques, les pierres et métaux précieux.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Commune de Abidjan, Cocody riviéra abatta carrefour nouveau goudron à gauche, lot 344, ilot 30, Lot 344, Ilot 30

Dirigeant(s) M DAGO MEDE EMMANUEL LAZARE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00627 du 24/01/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04007/GTCA/RC/2024 du 24/01/2024

